

Mulhouse, le 8 mai 2020

à Messieurs les Inspecteurs des circonscriptions de Mulhouse 1, 2 et 3

Objet : protocole d'entretien téléphonique et enquête en ligne

Messieurs les Inspecteurs,

Vous avez envoyé un courrier à tous les PE de vos circonscriptions avec une demande d'enquête.

Cette charge de travail à faire en un temps contraint, avec son téléphone personnel, concourt à mettre les collègues en situation de risques psychosociaux.

Le secrétaire du CHSCTD 68 a le jour même réceptionné une fiche SST, ainsi que des appels téléphoniques pour nous alerter.

De plus une grande partie de l'enquête concerne le périscolaire. Les PE n'ont pas à mener des enquêtes au titre de la collectivité territoriale.

Qui est responsable de la collecte de données personnelles ? Sur une plateforme dont la sécurité est clairement évoquée dans votre courrier, il est écrit en rouge « *ce fichier ne doit pas être envoyé aux familles* » (pour éviter tout litige avec un parent réticent...). ».

Toutes réglementations portant sur le traitement des données personnelles (avis de la CNIL et RGPD) sont foulées au pied, la situation sanitaire ne peut pas justifier ces manquements à la loi.

Il est également demandé d'expliquer aux familles que tout se passera bien à la reprise de l'école.

Ni les PE, ni les directrices et les directeurs n'ont à endosser la responsabilité des conditions sanitaires dans lesquelles se fera cette reprise.

Les directeur.trices doivent aussi collecter des informations sur les PE pour la reprise en présentiel.

Ces informations sont également renseignées dans un fichier du même type avec des données sensibles : *malade, personnes fragiles, ne voulant pas mettre son ou ses enfants à l'école ou un pôle d'accueil*

Toutes ces données doivent être détruites. L'éducation nationale doit utiliser ses propres outils hébergés sur le site du rectorat, puisqu'ils existent !

Veuillez croire, Messieurs les Inspecteurs, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour le secrétariat départemental du SNUipp-FSU68



Ghislaine UMHAUER

Copie à :

- Madame la Rectrice
- Monsieur le Préfet du Haut-Rhin
- Madame l'Inspectrice d'Académie Directrice Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
- Madame le Maire de Mulhouse